

Montrouge, le 15 mai 2024

Trophée des Jeunes Actifs Montrougiens (T-Jam) Appel à candidature

Depuis dix ans, la Ville de Montrouge, le Rotary Club Paris Porte d'Orléans, l'Association des Entreprises de Montrouge (AEM) et la Chambre de Commerce et d'Industrie des Hauts de Seine (CCI 92) organisent les Trophées des Jeunes Actifs Montrougiens (T-JAM).

Destiné à favoriser le dynamisme des jeunes actifs sur le territoire montrougien, le concours "les Trophées T-JAM" récompense les idées et les projets innovants. Il permet de remporter une subvention de 1 000 €, un accompagnement privilégié et l'accès à un réseau de professionnels.

L'appel à candidature est lancé, les jeunes pousses montrougiennes peuvent d'ores et déjà déposer leur dossier jusqu'au 31 juillet 2024 et tenter de remporter un des prix pour développer un solide réseau et bien débuter leur activité.

T-Jam, un tremplin pour les jeunes pousses montrougiennes

Le concours des "Trophées T-Jam" est ouvert aux porteurs de projets et aux jeunes entreprises de moins de 3 ans ayant un lien fort avec la Ville. Les jeunes pousses peuvent candidater du 15 mai au 31 juillet 2024 sur le site de la Ville.

Après une pré-sélection, les candidats retenus, présenteront leurs projets, en septembre 2024, au cours d'un grand oral face à un jury de professionnels.

Trois Trophées et Prix sont décernés à l'issue du processus de sélection et remis lors d'une cérémonie officielle, en novembre, au Beffroi de Montrouge.

- **Prix "Valeurs", Trophée du Rotary et Ville de Montrouge**
Une invitation par mois aux déjeuners hebdomadaires du Rotary Club pendant un an ainsi que la subvention de 1 000 € de la Ville de Montrouge pour des prestations destinées à soutenir le lancement ou le développement de l'activité de l'entreprise (coaching, formation, location de bureau, achat d'équipements professionnels...).
- **Prix "Innovation Entrepreneuriale", Trophée de la CCI 92 et Ville de Montrouge**
Un an d'adhésion au programme Start et Boost entrepreneur, un accès direct à l'étape territoriale VSGP du concours Made in 92 des jeunes entreprises des Hauts-de-Seine ainsi qu'une subvention de 1 000 € par la Ville de Montrouge.
- **Prix "Entreprendre", Trophée de l'AEM et Ville de Montrouge**
Une cotisation gratuite pendant un an permettant d'accéder à l'ensemble des événements de l'AEM (10 soirées par an + le club recommandation d'affaire) ainsi que la subvention de 1 000 € de la Ville de Montrouge.



T-Jam : les Lauréats 2023

En 2023, trois lauréats ont été récompensés :

- **Prix "Valeurs", Trophée du Rotary et Ville de Montrouge : Sensoriel**
Montrougienne depuis toujours, Sandy Bitbol a lancé « Sensoriel pour faciliter l'expérience culinaire des personnes non-voyantes ou souffrant d'une déficience visuelle.
- **Prix "Innovation Entrepreneuriale", Trophée de la CCI 92 et Ville de Montrouge : Piquette**
Lucille Battafarano, fondatrice de Piquette, sort le vinaigre de la salade et le sublime, pour créer des recettes aux accords inattendus : pickles croquants et acidulés, tartinades aux saveurs aigre-douce et sauces revisitées.
- **Prix "Entreprendre", Trophée de l'AEM et Ville de Montrouge : Inouïe**
Julien Ferru a lancé une agence audio-créative afin d'aider les entreprises à toucher le cœur de leur audience à travers des contenus à la fois engageants et innovants, en capitalisant sur les pouvoirs immersifs et imaginatifs du son.



Trophée 2023

Depuis 10 ans, à travers les Trophées des Jeunes Actifs Montrougiens (T-JAM), la Ville de Montrouge soutient le dynamisme des jeunes actifs montrougiens et l'économie locale. Elle les accompagne dans leurs développements et leurs succès.

Service de presse Ville de Montrouge

Contact : Christelle Maupetit

Tél. : 01 46 12 75 12

Mail : c.maupetit@ville-montrouge.fr